

Après avoir tué et violé, il se repent

Je m'appelle NGOY, né le 20 Août 1982 à Brazzaville (CONGO). J'ai cessé mes études en 3ème sans Brevet pour m'adonner à des braquages et des viols jusqu'à mon engagement dans l'armée, en 1998.

UNE TERRIBLE PERIODE D'INITIATION

Je rentrai d'une mission sur la voie ferrée lorsque mon oncle paternel fit venir du village un puissant féticheur pour m'initier. Le sacre eut lieu un soir à 19 heures précises en clandestinité. Il formait à partir d'une pâte 9 boulettes que je devais et pouvais avaler 3 fois consécutives par 3 boulettes. Les monologues des termes MBOCHI (langue locale parlée au nord du pays) ci-après me conféraient aussitôt le pouvoir et l'autorité : ESSIMI (anti-balles), INDZOMBI (invisibilité), OHOMI (hypnotisme et invulnérabilité au couteau). Avant de me déclarer invulnérable, le féticheur me tira à bout portant dans la poitrine à l'aide d'un fusil de chasse qui a détonné sans effet ; puis m'enfonçai un couteau chaud retiré du feu. Ces 2 tests obligatoires n'ont eu aucun effet sur mon corps. Il me fut strictement interdit de manger 2 genres de poissons comportant un effet négatif sur tout initié. Pour agir ou renouveler cette puissance, je devais croquer 9 petits piments indigènes. Ainsi, personne ne résistait à mon autorité.

UNE EPOQUE TROUBLEE

Sous l'emprise d'un démon, je devenais très cruel et partisan des actes de vandalisme : je braquais, violais, pillais, torturais et rançonnais les chauffeurs et les commerçants. A bord d'un train en marche, je précipitais dehors mes victimes après leur dépouillement de ce qui me préoccupait (surtout l'argent). J'organisais des vols nocturnes sous la pluie pour un enrichissement souhaité. J'ai eu des millions de francs CFA sans profit réel. Le degré de mal était si inestimable que les gens me craignaient. J'étais conscient du mal que je ne pouvais pas éviter ; sinon que souffrir des cauchemars nocturnes après. J'ai refusé la magie que me proposait un sénégalais, en 2001, car ma première initiation y résistait. C'est finalement, en 2002, que je perdais ma santé à cause d'une pneumopathie. Mes parents ont supporté le coût d'hospitalisation y compris le traitement médical à hauteur de 700.000 francs CFA, un an durant.

CONVERSION ET REPENTANCE

Après ma maladie, je culpabilisais du tort fait à mes victimes. Je voulais me suicider avec mon arme au bord du fleuve Congo où je contemplais les perfections invisibles de Dieu par Ses ouvrages que nous offre la nature. Soudain, je repris conscience et déposa l'arme. Ce jour-là, assis dans l'encoignure de la caserne, un officier conscient de ma solitude me conduisit au domicile du Pasteur Charles Sonnielle-Dioninga pour une délivrance. Ce Samedi 10 Avril 2004, à 19 heures, j'avouais sincèrement tous les péchés conscients au point où je perdais l'assurance du pardon. Mais le Pasteur m'exhortait patiemment sur Ephésiens 1:7 et 2Corinthiens 5:17 pour me rassurer du pardon et du salut en Jésus-Christ. Lors des louanges à Dieu, la Puissance du Saint-Esprit traversa tout mon corps et me fit tomber au sol. Pendant que les démons m'agitaient, je criais et pleurais amèrement, 30 minutes durant. Revenu au bon sens, le Pasteur m'imposa les mains en priant et me fit recevoir Jésus-Christ. Sur instruction du Pasteur, j'ai, à mon retour, demander pardon à mon père et à ma mère pour leur avoir fait du tort. Toute ma famille s'est réjoui de mon salut. Dimanche 11 Avril 2004, je rejoignis le Pasteur pour me rendre dans son Eglise. Et Lundi 12, je demandais pardon à mes chefs, mes confrères d'armes et ceux à qui j'ai fait du tort. De nos jours, je suis rétabli dans mes service et mission militaires que je ne pouvais exécuter auparavant à cause de ma mauvaise conduite. Tous ceux qui m'ont connu hier, brigand, s'étonnent de me voir témoigner de Jésus-Christ (EZECHIEL 3:17à21 et LEVITIQUE 18).

QUE DIEU BENISSE CHACUN DE VOUS EN JESUS-CHRIST.

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



5 PARTAGES